

# Formation ISPS 18.3

## Sensibilisation à la sûreté portuaire



Formation en ligne

DUREE : 4 jours pour réaliser  
4 heures d'activités

LANGUE : français

SITE : plateforme 360 E-  
learning

PREREQUIS : aucun

HANDICAP : signaler lors de  
l'inscription

ATTESTATION : individuelle  
en français et anglais


PRIX : 170 €  
Intra-entreprise sur devis

**GROUPE PRORISK**

### **Compétences Développées**

- Contribuer au renforcement de la sûreté portuaire par une sensibilisation accrue.
- Reconnaître les menaces pour la sûreté du site.
- Comprendre la nécessité et les moyens de maintenir la vigilance de tous.

*Destinée à l'ensemble du personnel des ports et installations portuaires soumises au code ISPS.*

 **Références** : CODE ISPS Partie B, § 18.3, IMO MSC1/ Circulaire 1341 du 27 mai 2010.

### **Contenu**

- Menaces contre la sûreté des ports ;
- Présentation du Code ISPS, des niveaux de sûreté et des procédures de notifications des incidents ;
- Connaissance des plans de sûreté ;
- Connaissance des articles prohibés en matière de sûreté maritime ;
- Prescriptions relatives à la communication et aux entraînements ;
- Nécessité de la vigilance de tous.